

L'école au pays de Mozart

L'Autriche assure, depuis le 1^{er} janvier 2006, la présidence de l'Union Européenne. Mirjam RINDERER, attachée pour l'Éducation à la Représentation permanente de l'Autriche auprès de l'Union Européenne, nous guide dans la compréhension du système d'enseignement de son pays.

UN PAYS, QUELQUES DONNÉES

Superficie: 84.000 km²

Population: 8.000.000 d'habitants

Langue: l'allemand (parlé par 97% des habitants)

Religions: toutes sont reconnues

Système politique: fédéral (9 *Bundesländer* disposent chacun d'un parlement et d'un gouvernement local)

Système de concertation sociale: très développé

ITINÉRAIRE AU COEUR DU SYSTÈME D'ÉDUCATION

Avant 6 ans, l'Autriche a une approche de la première enfance traditionnellement ancrée dans le cadre familial: ainsi, les crèches autrichiennes sont moins répandues que les "mères de garde" diplômées qui gardent à domicile les enfants des parents qui travaillent. Les "Kindergarten", institution publique, prennent ensuite en charge les enfants à partir de 3 ou 4 ans. Des réformes sont en cours pour amplifier le système préscolaire et offrir de nouvelles possibilités aux parents d'aujourd'hui.

De 6 à 14 ans, la scolarité obligatoire se déroule en deux temps: de 6 à 9 ans, 4 années d'enseignement primaire qui sont suivies de 5 années d'enseignement secondaire, 1^{er} cycle, de 10 à 14 ans. La durée de l'enseignement primaire (4 ans) ne

semble pas poser problème, ni aux parents, ni aux autorités scolaires... même si l'un ou l'autre "politique" suggère de passer à 5 ans! Le 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (5 ans) conduit directement aux études supérieures ou donne accès à des formations professionnelles organisées au 2^e cycle.

De 14 à 18 ans, le 2^e cycle de l'enseignement secondaire, entamé dès la fin de la scolarité obligatoire, se caractérise par la diversité des filières, lesquelles, de 15 à 18 ans, permettent l'obtention du baccalauréat général (41,5%) ou professionnel (55%), ou encore l'accès à une formation dans le système d'apprentissage qualifié de dual, c'est-à-dire alliant école et entreprise. L'opposition politique suggère de remplacer l'éventail actuel des offres d'enseignement par les "Gesamtschule", plus polyvalentes. Cependant, le faible taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans plaide en faveur du maintien du système dual (10,4% en Autriche; 18,4% pour l'ensemble des 25!).

Au-delà de 18 ans, les différentes formes du secondaire permettent l'entrée aux études supérieures, très diversifiées (universités, académies pédagogiques, Arts et métiers, instituts universitaires professionnels); il est également possible d'y accéder grâce au diplôme d'accès aux études universitaires, lequel valorise les acquis professionnels.

DÉFIS ET RÉFORMES

Les autorités scolaires autrichiennes sont confrontées, comme dans notre pays, aux mêmes défis: l'hétérogénéité sociale (et donc scolaire), la répartition des compétences entre les autorités fédérales et celles des *Bundesländer*, l'amélioration de la formation des enseignants et l'évolution du système universitaire.

Pour y faire face, les autorités politiques scolaires ont prévu d'élargir l'autonomie décisionnelle des écoles, d'accroître les compétences des *Bundesländer*, de renforcer le contrôle de la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles et les universités, de fusionner les 50 institutions de formation des enseignants en Instituts Universitaires pédagogiques, d'intensifier la formation "tout au long de la vie" et de poursuivre la mise en œuvre du processus de Bologne au sein des Universités.

La devise de la présidence autrichienne du Conseil sera au cœur des débats des 25 en matière d'éducation: "La qualité... c'est l'objectif!". "La qualité... dans le sens le plus large du terme", souligne Mirjam RINDERER. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULE PINPURNIAUX